

Collectif pour le Cadre de Vie à Besançon

Besançon, le 18 février 2008,

Monsieur,

Vous êtes candidat, tête de liste aux élections municipales de Besançon.

5 associations et collectifs se sont regroupés fin 2007, afin de former une structure de discussion, d'échanges et d'actions en commun. Le collectif est formé de l'Association Chaprais - Rotonde, du Comité de quartier des Montboucons, du Collectif des Montboucons, du Collectif de la rue du Dr Mouras et de l'Association Les Vaîtes.

Nous avons souhaité nous regrouper afin de vous poser les questions suivantes. Nous vous demandons de bien vouloir apporter une réponse que vous pourrez retourner à Guy Leclerc 36 rue Arago 25000 Besançon.

D'avance, nous vous en remercions.

Une première partie comporte des questions communes de portée générale, une seconde partie comporte des questions propres à chaque quartier.

I Questions communes :

1 - Aujourd'hui les projections concernant l'évolution de la population et la demande de logements à Besançon paraissent largement surestimées. La demande soutenue qui a pu être observée pendant une dizaine d'années n'est pas due à un mouvement de fond résultant de la croissance de l'activité économique, mais au phénomène conjoncturel de réduction de la taille moyenne des ménages. Peut-on encore soutenir aujourd'hui l'idée que la demande de logements à Besançon va se maintenir au niveau envisagé par le PLU ?

oui non nsp (ne se prononce pas)

Commentaire éventuel :

2.- Les mesures concrètes (règles d'urbanisme) adoptées dans le cadre du PLU sont en contradiction avec les grands principes énoncés dans le PADD et le rapport de présentation. (des quartiers où il fait bon vivre)

En avez-vous pris conscience ? : oui non nsp

Commentaire éventuel :

contraintes excessives du PLU

Quelles mesures concrètes envisagez-vous de prendre afin de mettre en adéquation les règlements techniques avec les principes politiques affichés ?

Commentaire éventuel :

Remette en chantier le PLU

3- Attendu que le PLU a fortement réduit les zones pavillonnaires existantes et n'en a pratiquement pas créé de nouvelles (1AUP Chaudanne 2ha, 1AUP Point du Jour 2 ha) malgré le très vaste territoire communal de Besançon, considérez vous qu'une offre pavillonnaire suffisante doit être aujourd'hui la fonction urbanistique principale des communes périphériques, et que cette forme d'habitat doit être implicitement découragée à Besançon par réduction de l'offre ? Faut-il suivre la voie du malthusianisme foncier qui réserverait alors aux plus riches l'habitat pavillonnaire, et ferait perdre à notre agglomération une part essentielle de son attractivité ?

Commentaire éventuel :

il faut développer le pavillonnaire en même temps que le collectif

4.- La première couronne historiquement liée à l'industrialisation représente à peu près la moitié de l'espace citadin et c'est d'abord pour ces espaces que le concept de renouvellement urbain prend sa signification à Besançon. Quelle est votre position vis-à-vis de l'évolution souhaitable de ces espaces ? Est-il aujourd'hui possible d'imaginer une qualité d'ambiance urbaine attractive pour les acquéreurs, loin des commerces de proximité dont chacun reconnaît qu'il faut favoriser le regroupement dans les "coeurs de quartier" ?

Commentaire éventuel :

il faut embellir ces secteurs, y maintenir les commerces

5.- La Ville de Besançon souhaite favoriser de nouvelles formes d'habitat, intermédiaires entre l'habitat individuel classique très demandé et l'habitat collectif. Or on ne trouve nulle part dans les 1000 pages du PLU ce qu'est cet habitat "intermédiaire", si ce n'est pour dire qu'il est caractérisé par des accès individuels.

Ce type d'habitat paraît effectivement intéressant pour constituer une alternative à une périurbanisation trop lointaine. Ne pensez vous pas qu'en raison de son caractère systématique et généralisé à travers les règlements de zone, cette offre sera beaucoup plus importante que la demande des acquéreurs à Besançon ?

Commentaire éventuel :

C'est possible, probable même. 2

6.- Le lien habitat / emploi intégrant la problématique « transport collectif » ne semble pas avoir été présent dans le choix des nouveaux espaces réservés à l'extension de l'habitat. Que proposez vous pour mettre en adéquation emploi et logement ?

Commentaire éventuel :

Le PLU ne tient pas compte, ce lien est illogique.

7.- Etes-vous d'accord pour inscrire, dans le PLU, le droit au maintien de la vue, du soleil, de la lumière à chaque habitant, en évitant que d'autres constructions ne les condamnent aggravant ainsi la consommation d'énergie ?

Oui non nsp

Commentaire éventuel :

8.- Etes-vous d'accord pour limiter le cumul des responsabilités électives des mêmes personnes dans les différentes collectivités locales ?

Oui non nsp

Commentaire éventuel :

à 2 mandats -

9.- Que comptez vous faire pour consolider la structure agglomération CAGB, lui donner une certaine indépendance, pour diminuer l'emprise bisontine et pour permettre de mieux associer les communes périphériques ?

Commentaire éventuel :

lui insuffler un souffle nouveau ; voir vers une région de CAGB

10.- Le maire de Besançon est ipso facto président de la CAGB, est ce irréversible ?

Commentaire éventuel :

non mais c'est viable au 1^{er} le soir - c'est cohérent -

11.- Etes-vous prêt à publier les demandes de permis de construire et les réponses apportées sur le site Internet de la ville ?

Oui non nsp

Commentaire éventuel :

Bien sûr

12.- Que comptez vous faire pour donner un élan, un fonctionnement démocratique, indépendant de la tutelle municipale, un rôle de partenaire de la ville aux conseils de quartier ?

Commentaire éventuel : Du rôle de faire-valoir
il deviendrait "consultants" en
amont, vraiment.

13.- Le nombre et la délimitation des « supra quartiers » sont ils bien adaptés à la représentation souhaitée par les habitants et à une animation des quartiers ?

Commentaire éventuel :

Peut-être ?

13.- Etes-vous d'accord pour que les associations concernées par le cadre de vie soient associées systématiquement, en fonction de leur objet, aux réflexions des Conseils de quartier ?

Oui non nsp

Commentaire éventuel :

Bien sûr

15.- Etes-vous favorable à l'adoption d'une charte des piétons et de règles pour l'égalisation des chances s'inspirant de la Charte européenne adoptée par le Parlement européen en 1988 ?

Oui non nsp

Commentaire éventuel :

16.- Etes-vous favorable à la mise en place d'un « Monsieur piéton » à l'instar de « Monsieur vélo » ?

Oui non nsp

Commentaire éventuel :

